



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

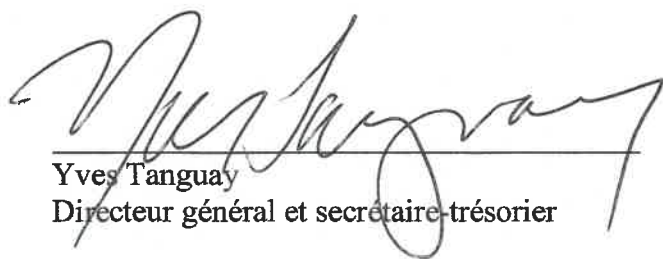
**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 623-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT 612-
2020 – SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Veillez prendre avis que lors d'une séance ordinaire de son conseil tenue le 14 juin 2021, la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton a adopté le règlement suivant :

- ◆ Le règlement numéro **623-2021** intitulé : **Règlement 623-2021 amendant le règlement 612-2020 – sur la gestion contractuelle.**

Tout intéressé peut prendre communication dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton au bureau situé au 112, rue Principale, à Sainte-Cécile-de-Milton.

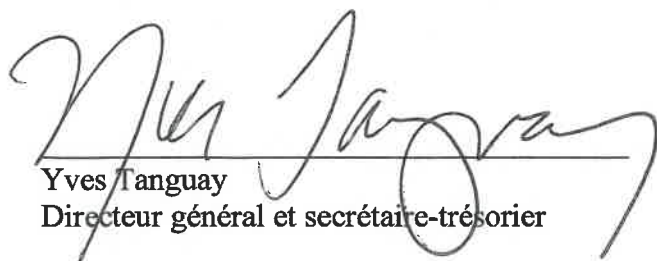
Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 15^e jour du mois e juin 2021.



Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 15 juin 2021, entre 8h00 et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 juin 2021.



Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier